



RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS

Union française des radioamateurs

Section française de l'Union Internationale des Radioamateurs (IARU)
Association reconnue d'utilité publique par décret du 29.11.1952.

Siège social : 32 rue de Suède 37100 Tours
Services administratifs BP 77429 37074 Tours Cedex 2
Site web : www.r-e-f.org

Soirées d'activité THF

RÈGLEMENT

Objectif

Il est organisé une soirée hebdomadaire d'activité sur toutes les bandes amateurs à partir de 50 MHz et au dessus. Ces soirées d'activités sont inspirés des NRAU Activity Contest (NAC).

De cette activité découlera une compétition amicale qui récompensera annuellement les meilleures performances et la meilleure assiduité.

Une station peu concourir selon les parties en portable en mobile ou en fixe, tous ses points seront cumulés sur un seul indicatif au classement annuel.

Dates et horaires

Les activités sont réparties chaque mois entre 19h et 23h locale selon le calendrier suivant

- 144 MHz 1^{er} mardi
- 432 MHz 2^{ème} mardi
- 1296 MHz 3^{ème} mardi
- 2,3 GHz et + 4^{ème} mardi
- 50 MHz 2^{ème} jeudi

Pas d'activité le 1^{er} janvier ou les 24,25 et 31 décembre.

Modes

Les modes CW, SSB, MGM sont autorisés.

Contacts

Les contacts via relais, satellites, EME ne sont pas permis.

Echanges

RST + n° de QSO + Locator sur 6

Points

1 point par km et multiplicateur par grands carrés locator (JN08, JN18...)

Pour les bandes supérieures sont appliqués les coefficients suivants :

- 2,3 GHz x 2
- 5,7 GHz x4
- 10 GHz x5
- 24 GHz x6
- 47 GHz x7

Classes de puissance

A < 20W < B < 100W < C

Voie de service

Il n'y a aucune contrainte pour ces activités.

Logs

Les logs (un par bande) seront à télécharger sur la page dédiée du site de la commission des concours au plus tard **le dimanche suivant l'activité avant minuit**

<http://concours.r-e-f.org/tools/sat/index.php>

Classements

Les résultats de chaque manche seront corrigés et publiés automatiquement chaque lundi suivant l'épreuve.

Les résultats de chaque manche seront normalisés avant d'être cumulés au classement général annuel.

La normalisation des résultats permet de réduire l'effet d'une ouverture exceptionnelle lors d'une manche .

Le vainqueur d'une manche se verra donc attribué 1000 points.

Les suivants se verront attribuer un nombre de points dégressif selon la formule :

$$\text{Points} = \frac{(\text{Nb} - 1) - N}{\text{Nb}} \times 1000$$

Où Nb = nombre de participants

N la place obtenue dans la manche

La classe de puissance la plus élevée déclarée au cours d'une manche ou d'une bande sera la classe de puissance prise en compte dans les résultats cumulés.

On pourra suivre l'évolution de ce classement général annuel qui sera publié en temps réel.

Note

Les QSO établis lors de ces soirées pourront être pris en compte dans le Challenge THF